



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 138 – 4^{ème} trimestre 2008

Sommaire

<i>Methodologie</i>	3
<i>1. Synthèse du contexte international et européen</i>	5
<i>2. Les actifs et les passifs financiers en Guyane</i>	5
<i>3. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	9
<i>4. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	10
<i>Les avoirs des ménages</i>	11
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	12
<i>5. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	13
<i>5.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	13
<i>L'endettement des ménages</i>	14
<i>L'endettement des entreprises</i>	15
<i>5.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	16
<i>6. Risques sectoriels</i>	17
<i>7. Rappel des taux</i>	19
<i>7.1 Taux réglementés</i>	19
<i>7.2 Evolution des principaux taux de marché</i>	19
<i>7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	19
<i>7.4 Taux de l'usure</i>	19
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	20
<i>8.1 Emission mensuelle de billets euros</i>	20
<i>8.2 Emission mensuelle de pièces euros</i>	20

Méthodologie

1) Les établissements de crédit locaux et non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. Ainsi, par exemple, l'Agence française de développement ou la CASDEN disposent effectivement d'un guichet sur place mais ne fournissent pas de bilan ou de compte de résultat local.

2) L'enquête de conjoncture

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (9 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

3) Les actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le département.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations privées, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

4) Les passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux puis les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit (locaux et non installés localement).

Les principaux établissements de crédit non installés localement et intervenant dans les DOM sont la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia –

Crédit local de France, l'Agence française de développement (AFD), la Casden, Natexis et la Compagnie de financement foncier.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") et les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières").

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers et entrepreneurs individuels essentiellement), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance, les fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

5) Service central des risques (SCR)

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros¹ de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DOM. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée était la suivante :

Secteurs	Codes NAF 60 (nomenclature INSEE)
<i>Primaire</i>	<i>01 à 05</i>
<i>Industrie</i>	<i>10 à 37</i>
<i>Eau/Energie</i>	<i>40 à 41</i>
<i>BTP</i>	<i>45</i>
<i>Commerce</i>	<i>50 à 52</i>
<i>Transport</i>	<i>60 à 63</i>
<i>Activités immobilières</i>	<i>70</i>
<i>Services (hors immobilier)</i>	<i>55, 64, 71 à 74 et 90 à 93</i>
<i>Services financiers</i>	<i>65 à 67</i>
<i>Education</i>	<i>80</i>
<i>Santé, action sociale</i>	<i>85</i>
<i>Administrations publiques</i>	<i>75, 91 et 92</i>
<i>Divers</i>	<i>00 et 95 à 99</i>

A partir du 1^{er} trimestre 2008, la répartition sectorielle est déclinée selon la nouvelle nomenclature NAF 2008.

¹ à compter du mois de janvier 2006.

1- Synthèse du contexte international et européen

L'actualité économique et financière internationale continue d'être très largement dominée par les effets de la crise financière qui s'étendent de manière croissante à la sphère économique. Une coordination internationale de gestion de la crise a été progressivement mise en oeuvre, que ce soit au sommet des chefs d'Etat du G20 à Washington en novembre 2008 ou lors du Conseil Ecofin dans le courant du mois de décembre. Parallèlement, des initiatives ont été très rapidement prises au niveau national par les gouvernements, pour relancer la croissance économique et endiguer la crise qui touche l'ensemble du secteur bancaire et financier.

Les plans de relance annoncés successivement témoignent de l'ampleur de cette crise. En France, le gouvernement a mis en place un vaste plan de financement de l'économie visant à soutenir l'octroi de crédits par l'apport de liquidités aux banques (via la création de la SFEF, Société de Financement de l'Economie Française) et le renforcement des fonds propres des banques (via la SPPE, Société de Prise de Participation de l'Etat). Par ailleurs, un plan de relance de l'économie a été annoncé courant décembre 2008 pour une enveloppe globale de 26 milliards d'€. Dans le même esprit, l'Allemagne a adopté courant janvier 2009 un plan de relance de 50 milliards d'€, précédant celui voté par le Congrès des Etats-Unis en février, pour un montant de 787 milliards de dollars, probablement assorti d'un vaste plan de sauvetage des banques américaines.

Dans ce contexte, les banques centrales ont poursuivi la politique de détente monétaire. La FED a annoncé en décembre 2008 une baisse historique de 100 points de base de son principal taux directeur, qui se situe désormais dans une fourchette comprise entre 0 et 0,25 %. De son côté, la BCE a diminué à cinq reprises son taux de refinancement des opérations principales depuis le mois d'octobre 2008. Il s'est établi à 1,50 % le 11 mars 2009.

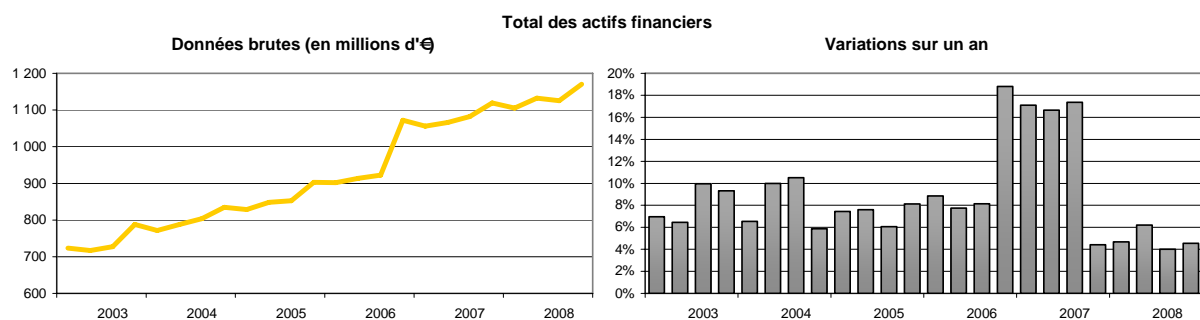
Face à cette conjoncture économique et financière dégradée, les indices boursiers internationaux continuent d'être orientés à la baisse, tout comme le prix du pétrole et le cours de l'ensemble des matières premières. A l'inverse, le taux de change euro dollar a fluctué entre fin 2008 et début 2009, dans une fourchette située entre 1,2 et 1,4.

2- Les actifs et les passifs financiers en Guyane

Nota Bene : A compter du 4^{ème} trimestre 2006, la collecte des statistiques concernant l'encours des contrats d'assurance-vie s'est enrichie de données provenant d'un établissement de la place qui n'étaient pas recensées jusqu'à présent. L'analyse des variations est effectuée à périmètre constant.

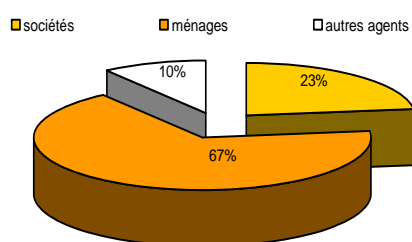
Les actifs financiers maintiennent leur rythme de croissance ...

Au 4^{ème} trimestre 2008, les **actifs financiers** de la clientèle guyanaise se sont élevés à 1 170,2 millions d'€, affichant une progression trimestrielle de 4 % (+ 4,5 % en rythme annuel), la croissance des dépôts à vue (+ 9,3 %) et des comptes à régime spécial (+ 4,9 %) a largement compensé la baisse de l'épargne à long terme (- 1,3 %).



Répartition des actifs financiers par agent économique

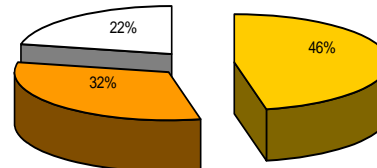
déc-08



Répartition des actifs financiers par nature

déc-08

■ Dépôts à vue
■ Placements liquides ou à court terme
■ Épargne à long terme



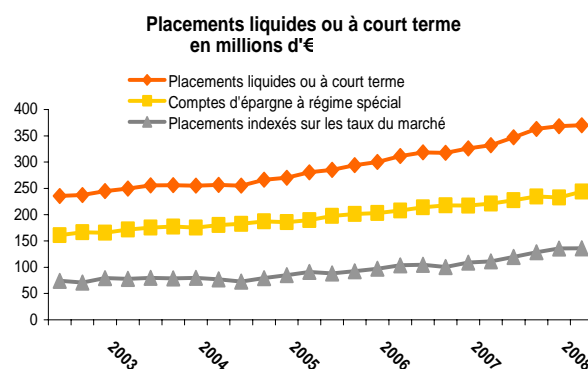
Composant 46 % du total des actifs financiers, les **dépôts à vue** enregistrent une croissance proche de 2007 (+ 4,9 % contre + 4,1 %) pour s'établir à 546,8 millions d'€. Cette évolution est le résultat d'une hausse soutenue des dépôts à vue des autres agents (+ 15,7%), comparée à celle des ménages (+ 3,6 %) et des sociétés (+ 2 %)

... malgré le recul de l'épargne à long terme.

A fin 2008, les **placements à long terme** collectés par les établissements de crédit s'établissent à 253,5 millions d'€, soit 22 % du total des actifs financiers. En glissement annuel, cet encours affiche une baisse de 4,7 % pour la première fois depuis 2002. Les ménages pèsent fortement sur l'évolution observée (98 % du total) avec une baisse de 4,3 % sur un an. Cette situation est particulièrement liée à la chute de l'encours des contrats d'assurance-vie (- 3,8 %), les plans d'épargne logement poursuivant leur baisse depuis le changement de la fiscalité intervenu en 2006 (- 2,6 % en glissement annuel). La chute des marchés financiers, affecte également les portefeuilles de valeurs mobilières, l'encours des OPCVM non monétaires perd 14,5 % sur un an.

Les placements liquides à court terme, plus attrayants, contribuent positivement à la performance globale des actifs financiers

A fin 2008, les **placements liquides ou à court terme** (370 millions d'€, soit 32 % du total des actifs financiers) enregistrent une hausse significative de 11,4 % sur un an, en accélération par rapport au rythme observé un an plus tôt (+ 6,6 %). Cette tendance est principalement liée à la hausse des **placements indexés sur les taux du marché monétaire** (+ 13,5 %). Un reflux est cependant constaté au quatrième trimestre (- 7 %) en raison de la baisse des taux de la BCE alors que l'aversion au risque et les hausses successives des taux directeurs de la BCE rendaient plus attractifs ces placements jusqu'en juillet 2008.



Sur un an, les **comptes d'épargne à régime spécial** enregistrent une progression de 10,4 % et s'établissent à 243,9 millions d'€ à fin 2008. Cette bonne tenue de l'épargne réglementée est principalement due à une meilleure attractivité de ces placements suite à la hausse de la rémunération des principales composantes depuis le 1^{er} août 2008 (+ 0,5 point pour les livrets A et bleus, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement, + 0,25 point pour les livrets d'épargne populaire). Dans ce contexte, l'encours des livrets A et bleus affiche une croissance de 13,2 % sur un an (contre 6,9 % en 2007), les livrets ordinaires enregistrant une hausse de 8,4 % contre 7,0 % l'an dernier.

L'encours de l'ensemble des établissements dépasse pour la première fois les 2 milliards d'€ et poursuit sa croissance au quatrième trimestre.

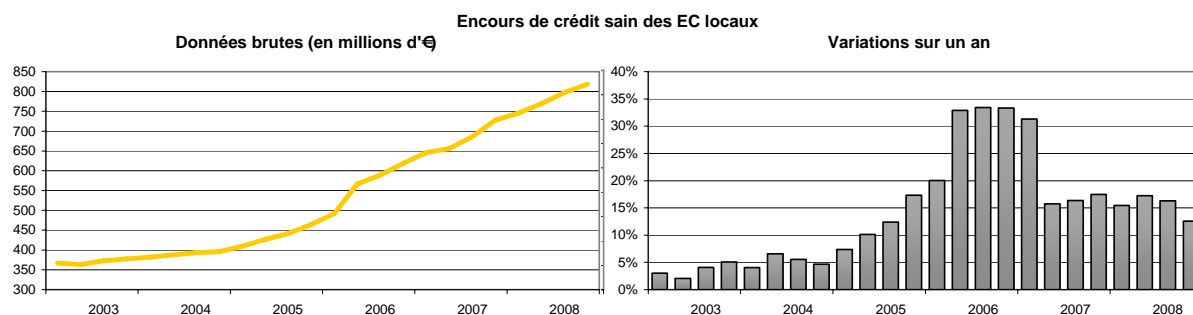
Au 31 décembre 2008, le total des passifs financiers des différents agents économiques guyanais auprès de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement) s'établit à 2 078,8 millions d'€, en hausse de 12 % sur un an (+ 5 % au quatrième trimestre).

La croissance de l'encours sain (+ 13 %, à 1 976,6 millions d'€) est portée par tous les agents économiques. La hausse des concours octroyés aux collectivités locales a été particulièrement vigoureuse au quatrième trimestre (+25,9 %), pour s'établir à 304,1 millions d'€, elle est à mettre en liaison avec le plan de restructuration financière des collectivités. Les concours en faveur des entreprises, progressent toujours régulièrement (+3,9 % sur le trimestre et +15,2 % sur un an), à un rythme plus élevé que celui des ménages (+12,3 % sur un an et +2 % au quatrième trimestre).

Au quatrième trimestre les établissements installés hors du département enregistrent ainsi une croissance de l'encours sain supérieure à celle les établissements bancaires locaux (+ 9,6 % contre + 2,6 %), sur un an la progression de ces encours se rejoignent (+ 13,3 % contre +12,6 %).

Nota Bene : A compter du 2nd trimestre 2006, la collecte des statistiques concernant l'encours des passifs financiers inclut les données provenant du recensement d'une nouvelle société financière de la place (les données des tableaux et des graphiques intègrent ce nouvel établissement).

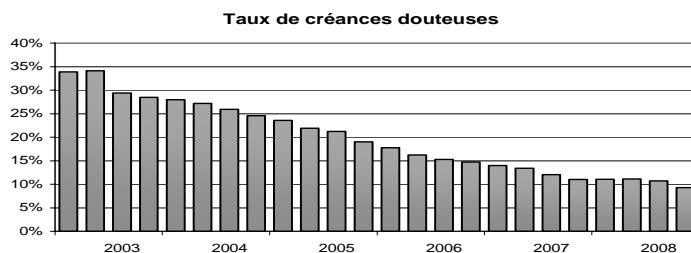
Le rythme de distribution de crédits par les établissements de crédit locaux continue sa progression ...



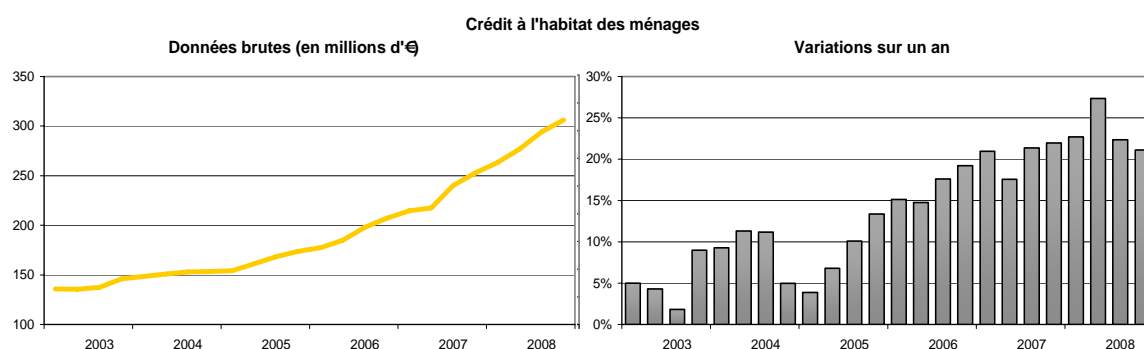
Dans un contexte économique mondial tendu, les encours de crédits dans le département continuent leur croissance.

En effet, ***l'encours sain des crédits consentis par les établissements locaux*** enregistre une croissance trimestrielle de 2,6 % (+ 12,6 % sur un an) et s'établit à 818,8 millions d'€ à fin décembre 2008. En raison de la diminution des créances douteuses brutes sur le trimestre (- 12,1 %), **l'encours brut** progresse plus modérément de 1,1 % (+ 10,4 % sur un an). Les établissements locaux ont poursuivi leur politique d'assainissement de leurs portefeuilles en 2008.

Le taux de créances douteuses (9,3 %) décline de 1,4 point sur un trimestre (- 1,7 point sur un an), passant ainsi pour la première fois sous la barre symbolique des 10 %.



A fin 2008, l'encours total des crédits accordés aux ménages progresse de 13,4 % à 462 millions d'€ (+ 2,2 % sur le trimestre). Les crédits à l'habitat, principale composante de l'endettement des ménages (66 % de l'encours), enregistrent un nouvel essor de 4,1 % au quatrième trimestre (+ 21,1 % sur un an), s'établissant à 306,2 millions d'€ à fin 2008. En revanche, les crédits à la consommation régressent de 1,3 % sur le trimestre, à 152,5 millions d'€ (+ 1,2 % sur un an), cet encours est très dépendant du marché automobile qui est resté mal orienté toute l'année. Avec une participation d'environ 7,1 points à la croissance des encours sains, les ménages restent ainsi les principaux débiteurs des établissements de crédit locaux (56 % du total des encours sains).



Les concours octroyés aux entreprises, ont maintenu une croissance de 2,8 % au quatrième trimestre (+12,7 % sur un an), atteignant 333,6 millions d'€. L'investissement, première composante du financement bancaire des entreprises, enregistre une progression trimestrielle de 3,5 % (+ 11,7 % sur un an). Ces concours sont constitués à hauteur de 146,9 millions d'€ de crédits d'équipement (+ 3,7 % sur le trimestre) et de 17,2 millions d'€ de crédit-bail (+ 1,1 %). L'encours des crédits d'exploitation reste bien orienté avec une hausse trimestrielle de 3 % (+ 8,9 % sur l'année) et s'établit à 95 millions d'€. L'encours des comptes ordinaires débiteurs reste stable sur le trimestre, alors que les créances commerciales sont en forte augmentation (+28,3 %) à 8,1 millions d'€. Les entreprises qui représentent 41 % du total sain participent ainsi à hauteur de 5,1 points à la hausse des crédits sains octroyés par les établissements locaux.

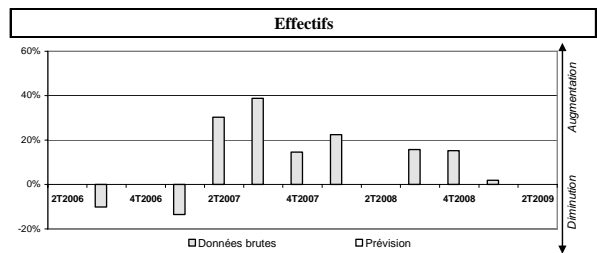
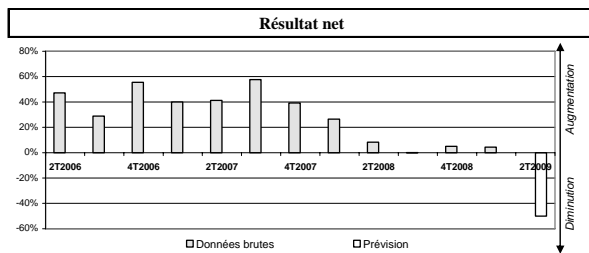
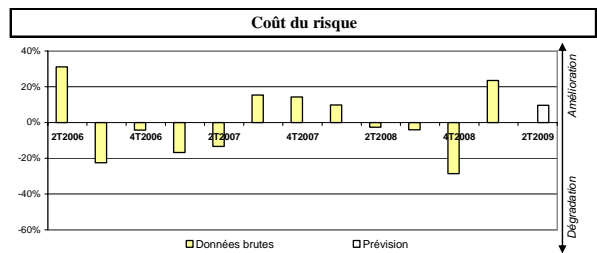
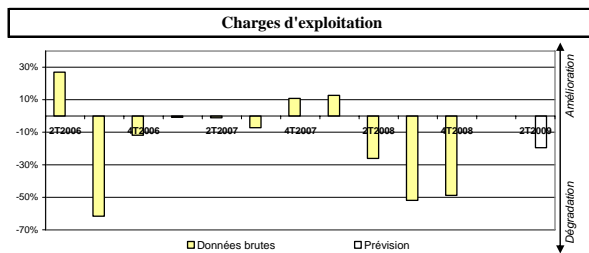
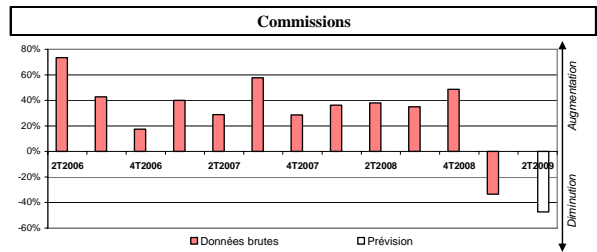
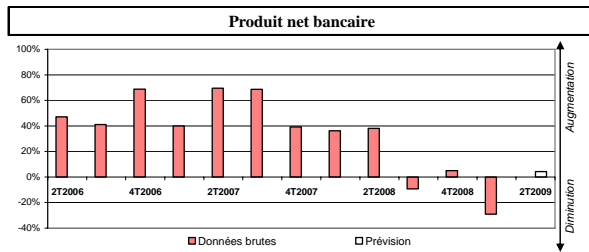
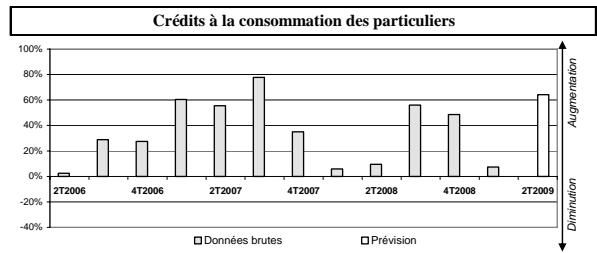
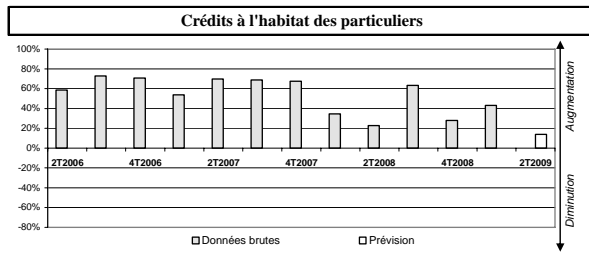
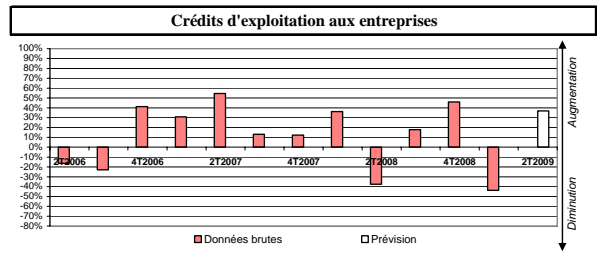
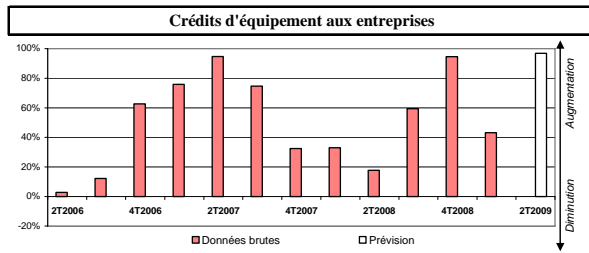
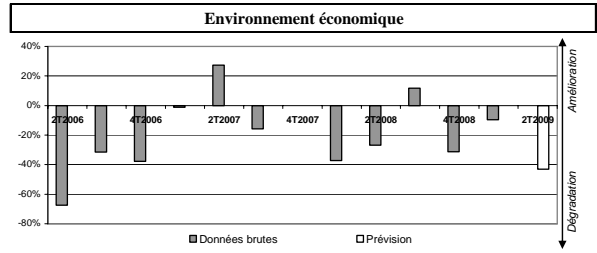
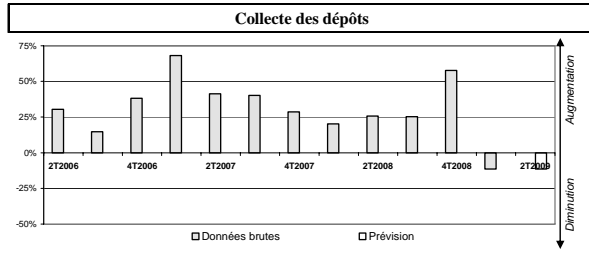
L'enquête réalisée auprès des dirigeants des établissements bancaires fait toujours état d'une dynamique dans la production de crédits d'équipements des entreprises mais d'une dégradation pour les crédits d'exploitation, une amélioration est cependant anticipée au second trimestre 2009. Le marché des particuliers est mieux orienté au premier trimestre, les crédits à l'habitat et à la consommation s'inscrivent à la hausse alors que les anticipations pour le second trimestre 2009 sont plus favorables pour le crédit à la consommation que pour le crédit à l'habitat.

Les résultats bancaires poursuivent le tassement amorcé au second trimestre 2008.

L'opinion des dirigeants des établissements bancaires relative au produit net bancaire est négative au 1^{er} trimestre 2009, avec une nette dégradation du commissionnement, le solde d'opinion sur les charges d'exploitation étant stable. Avec un coût du risque en amélioration, les opinions font état d'un résultat net légèrement positif au 1^{er} trimestre 2009, mais anticipe une dégradation au second trimestre.

3- L'enquête auprès des Etablissements de Crédit

Soldes d'opinions des dirigeants

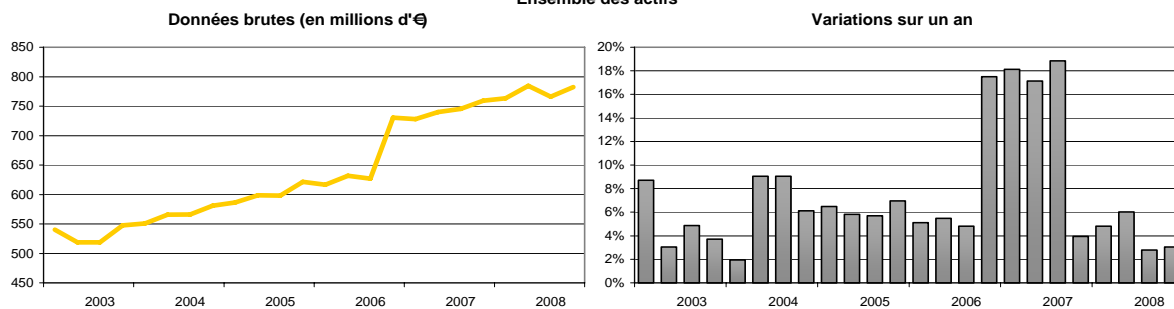


4- Les actifs financiers de la clientèle non financière

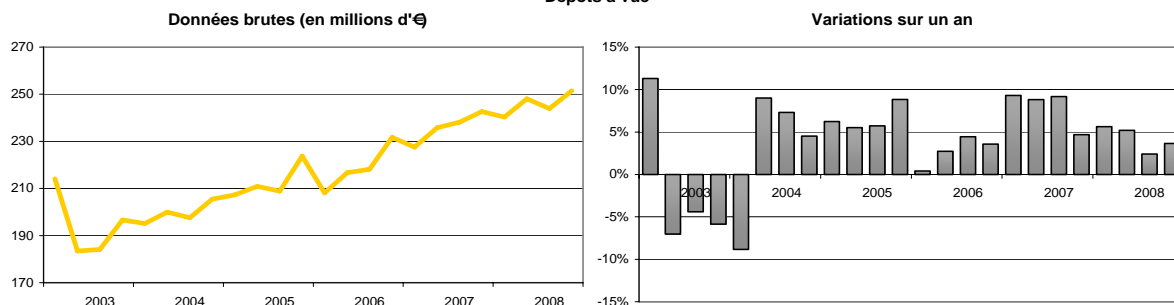
	Montants en millions									Variations	
	déc-03	déc-04	déc-05	déc-06	déc-07	mars-08	juin-08	sept-08	déc-08	1 an	1 trim.
Sociétés	176,3	189,5	204,0	247,1	256,2	231,8	242,4	248,0	269,9	5,4%	8,8%
Dépôts à vue	136,5	140,3	157,4	195,2	198,8	165,1	172,3	173,0	202,8	2,0%	17,2%
Placements liquides ou à court terme	29,3	34,9	37,7	42,3	53,1	62,4	65,3	70,9	63,9	20,2%	-9,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,2	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	-14,9%	1,2%
Placements indexés sur les taux de marché	29,0	34,6	37,3	41,8	52,7	62,1	65,0	70,5	63,5	20,5%	-9,9%
(dt) comptes à terme	19,7	19,9	20,2	23,7	21,7	25,2	26,1	27,8	30,0	38,3%	7,9%
(dt) OPCVM monétaires	8,5	13,1	15,4	14,8	28,3	28,2	31,4	34,6	32,1	13,4%	-7,1%
(dt) certificats de dépôt	0,8	1,5	1,7	3,3	2,7	8,7	7,4	8,1	1,4	-48,1%	-82,8%
Epargne à long terme	10,5	14,2	8,9	9,5	4,3	4,3	4,8	4,1	3,3	-24,9%	-21,6%
(dt) OPCVM non monétaires	10,2	13,9	8,4	9,2	4,0	3,8	4,4	3,7	3,0	-25,7%	-19,4%
Ménages	547,6	581,1	621,6	730,4	759,2	763,5	784,8	766,1	782,4	3,1%	2,1%
Dépôts à vue	196,6	205,5	223,7	231,7	242,6	240,3	248,1	243,9	251,4	3,6%	3,1%
Placements liquides ou à court terme	202,0	208,0	220,8	250,6	256,8	263,7	275,1	271,3	282,5	10,0%	4,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	168,3	176,0	185,1	202,0	215,1	221,6	227,9	225,8	237,2	10,3%	5,1%
Livrets ordinaires	42,2	42,7	45,4	51,8	55,4	56,4	58,7	57,6	60,1	8,4%	4,4%
Livrets A et bleus	85,4	87,5	90,5	97,3	104,0	107,8	110,4	110,4	117,7	13,2%	6,6%
Livrets jeunes	0,7	1,0	1,8	4,2	4,4	4,4	4,6	4,5	4,7	6,6%	3,4%
Livrets d'épargne populaire	12,9	15,1	15,2	15,5	15,9	16,0	16,4	16,0	15,9	0,3%	-0,2%
LDD	6,1	6,6	7,1	8,0	10,6	12,0	12,7	12,9	13,9	30,6%	7,8%
Comptes d'épargne logement	21,0	23,0	25,1	25,1	24,7	25,0	25,2	24,5	24,9	0,7%	1,7%
Placements indexés sur les taux de marché	33,7	32,0	35,7	48,7	41,7	42,1	47,2	45,5	45,3	8,5%	-0,4%
(dt) Comptes créditeurs à terme	24,4	22,0	23,5	32,2	28,3	27,8	31,9	30,6	32,4	14,8%	5,9%
(dt) Bons de caisse	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
(dt) OPCVM monétaires	9,1	9,8	12,1	16,4	13,4	14,3	15,3	14,9	12,9	-4,0%	-13,5%
Epargne à long terme	149,0	167,6	177,1	248,1	259,8	259,5	261,7	250,9	248,5	-4,3%	-0,9%
Plans d'épargne logement	82,8	86,4	91,0	85,8	80,2	79,4	78,3	77,0	78,1	-2,6%	1,5%
Plans d'épargne populaire	11,1	10,4	9,7	8,1	7,2	7,0	6,8	6,8	6,9	-4,3%	2,2%
Autres comptes d'épargne	0,2	0,2	0,3	0,7	1,2	1,8	1,5	0,9	1,1	-14,6%	16,8%
Portefeuille-titre	6,5	7,1	10,0	13,0	12,0	11,4	11,3	12,1	11,0	-8,3%	-8,7%
OPCVM non-monétaires	17,4	19,5	18,3	18,8	19,9	19,1	18,3	17,9	17,4	-12,3%	-2,6%
Contrats d'assurance-vie	31,1	43,9	47,8	121,6	139,2	140,7	145,5	136,2	133,9	-3,8%	-1,7%
Autres agents	64,2	63,9	76,7	94,6	104,0	110,0	104,9	111,2	117,9	13,4%	6,0%
Dépôts à vue	45,5	49,8	53,7	74,0	80,0	87,3	80,4	83,5	92,6	15,7%	10,9%
Placements liquides ou à court terme	18,1	13,7	21,9	18,6	22,1	20,8	22,7	26,0	23,6	6,8%	-9,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	3,0	3,6	3,9	5,5	5,4	5,4	6,2	6,4	6,4	ns	ns
Placements indexés sur les taux de marché	15,1	10,1	18,0	13,1	16,6	15,4	16,5	19,6	17,2	3,5%	-12,1%
(dt) Comptes créditeurs à terme	7,6	7,1	7,3	6,9	6,8	6,2	6,7	7,7	7,6	12,8%	-0,8%
Epargne à long terme	0,6	0,3	1,1	2,0	1,9	1,9	1,8	1,7	1,7	-8,6%	-0,9%
Total actifs financiers	788,1	834,5	902,3	1072,0	1119,4	1105,3	1132,1	1125,3	1170,2	4,5%	4,0%
Dépôts à vue	378,7	395,6	434,7	500,8	521,4	492,7	500,8	500,4	546,8	4,9%	9,3%
Placements liquides ou à court terme	249,4	256,7	280,5	311,5	332,0	347,0	363,0	368,2	370,0	11,4%	0,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	171,5	180,0	189,4	207,9	220,9	227,4	234,4	232,6	243,9	10,4%	4,9%
Placements indexés sur les taux de marché	77,9	76,7	91,1	103,6	111,1	119,6	128,6	135,6	126,0	13,5%	-7,0%
Epargne à long terme	160,0	182,2	187,1	259,6	266,0	265,6	268,3	256,7	253,5	-4,7%	-1,3%

Les avoirs des ménages

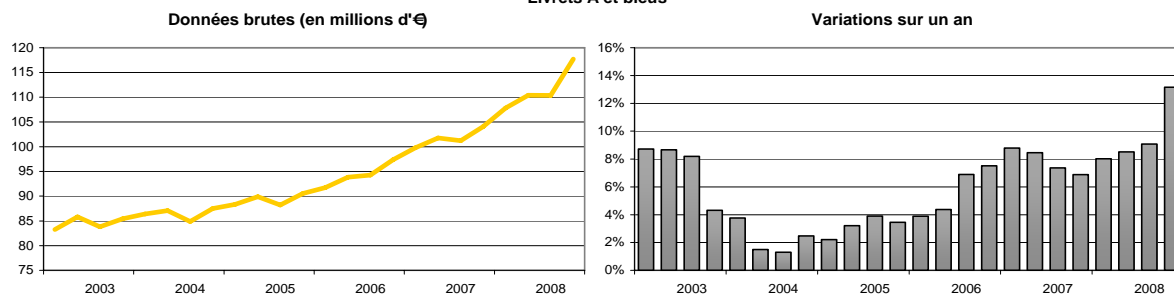
Ensemble des actifs



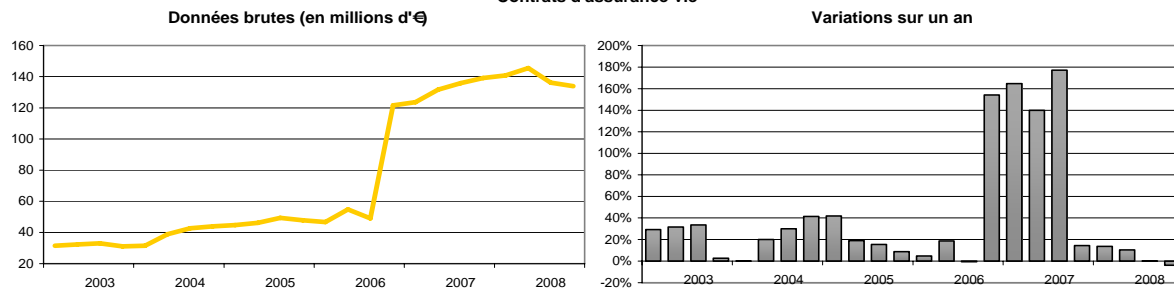
Dépôts à vue



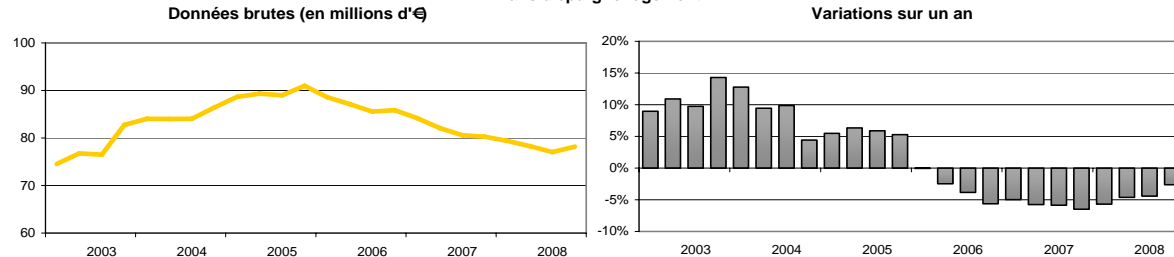
Livrets A et bleus



Contrats d'assurance-vie

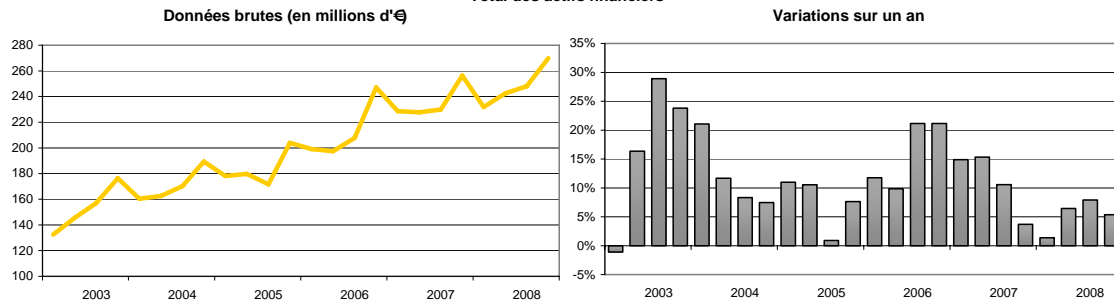


Plans d'épargne logement

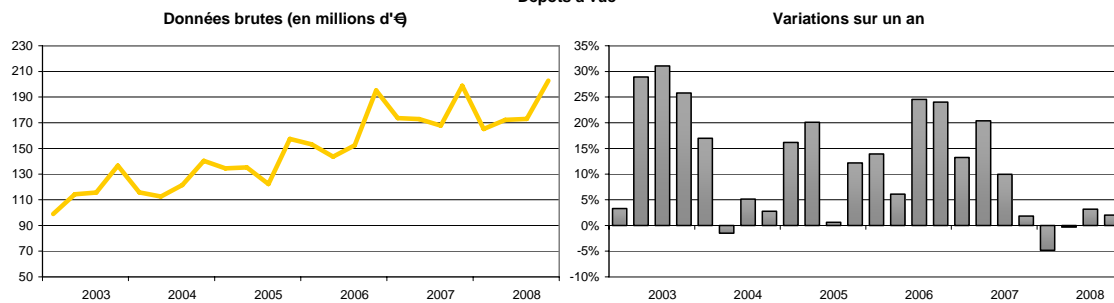


Les disponibilités des entreprises

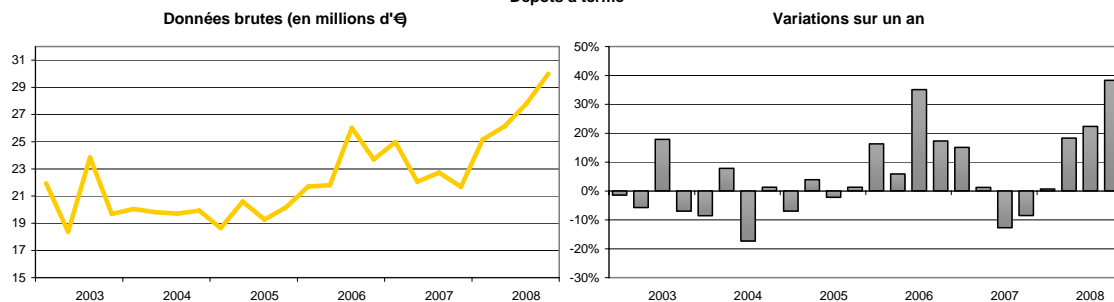
Total des actifs financiers



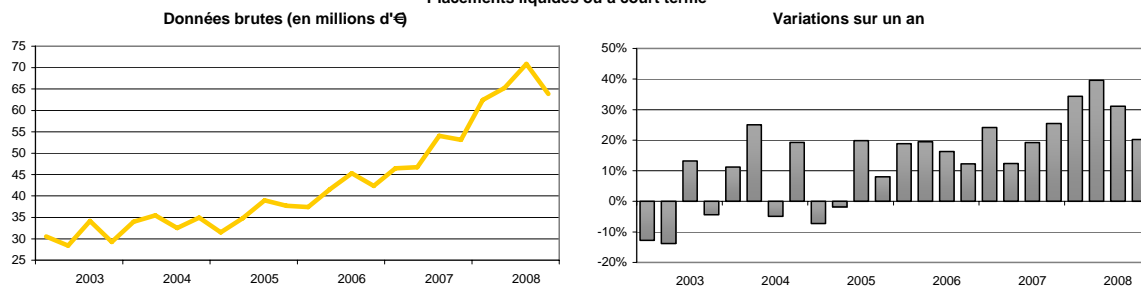
Dépôts à vue



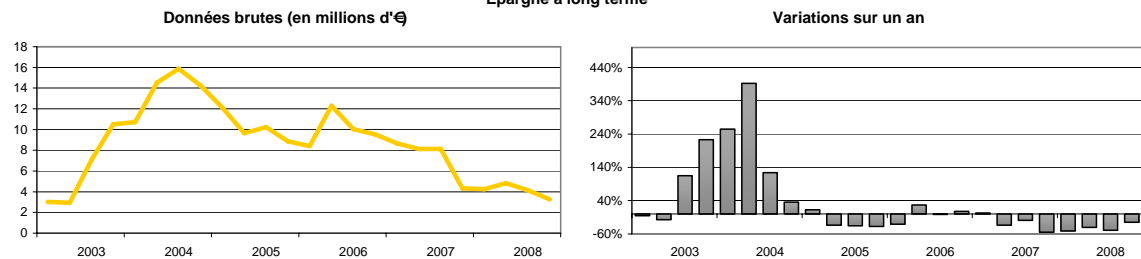
Dépôts à terme



Placements liquides ou à court terme



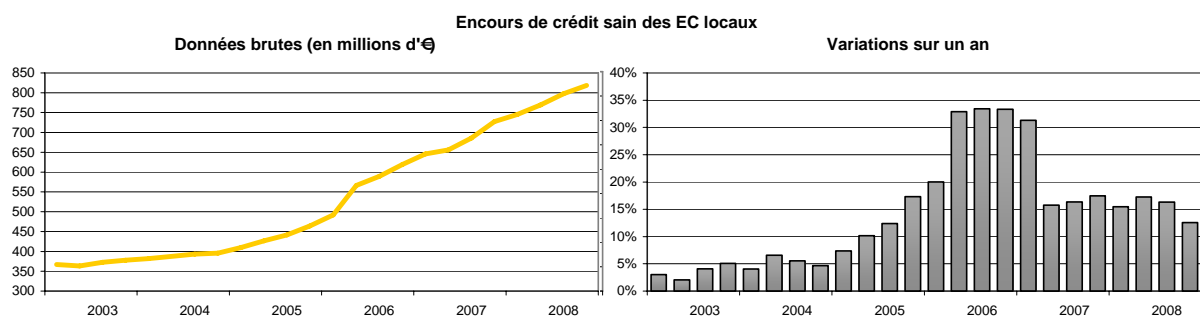
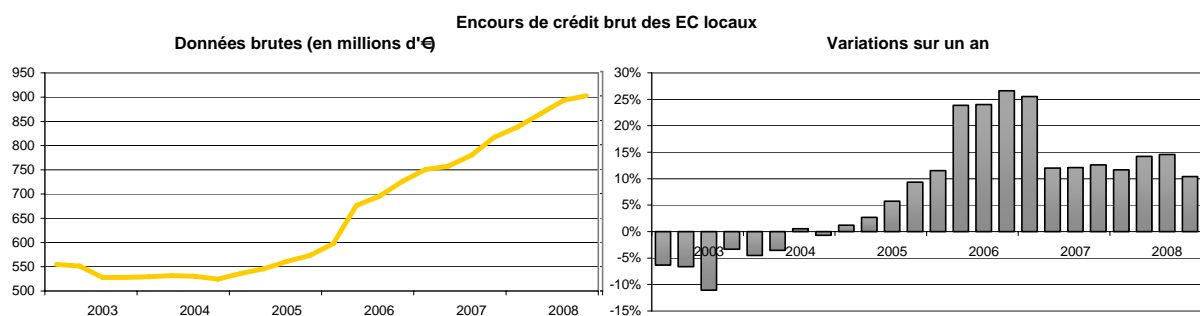
Epargne à long terme



5- Les passifs financiers de la clientèle non financière

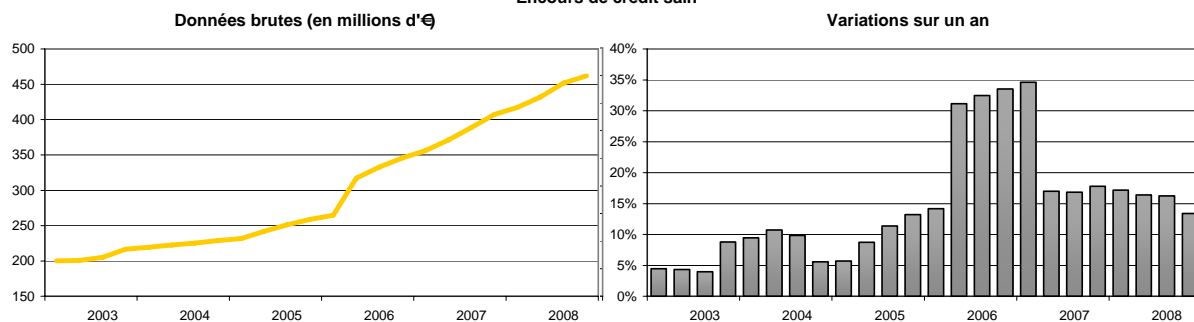
5-1 Les concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montants en millions										Variations	
	déc-03	déc-04	déc-05	déc-06	déc-07	mars-08	juin-08	sept-08	déc-08	1 an	1 trim.	
Entreprises	151,1	157,7	189,1	248,3	296,1	307,3	314,8	324,4	333,6	12,7%	2,8%	
Crédits d'exploitation	38,1	44,0	49,2	74,6	87,2	90,2	90,9	92,2	95,0	8,9%	3,0%	
Créances commerciales	6,5	6,8	7,1	7,0	7,2	7,0	7,1	6,3	8,1	12,5%	28,3%	
Crédits de trésorerie	14,7	18,3	20,0	37,1	46,2	49,1	48,9	48,9	49,9	7,9%	2,1%	
dont entrepreneurs individuels	5,3	7,1	7,1	9,2	11,2	10,8	10,3	9,8	10,0	-10,8%	1,7%	
Comptes ordinaires débiteurs	16,9	18,8	22,1	30,5	33,7	34,1	34,9	37,0	37,0	9,6%	0,0%	
Affecturage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Crédits d'investissement	84,1	83,0	91,3	108,0	146,9	152,0	153,4	158,5	164,0	11,7%	3,5%	
Crédits à l'équipement	78,1	75,1	80,1	89,4	129,5	134,5	135,9	141,6	146,9	13,4%	3,7%	
dont entrepreneurs individuels	15,1	12,9	12,1	10,1	11,1	11,4	11,6	12,5	13,2	18,9%	5,5%	
Crédit-bail	5,9	7,9	11,2	18,7	17,3	17,5	17,5	17,0	17,2	-1,0%	1,1%	
Crédits à l'habitat	17,0	19,3	30,1	39,0	59,3	61,9	67,8	70,9	72,0	21,4%	1,5%	
Autres crédits	11,8	11,3	18,4	26,6	2,8	3,2	2,6	2,8	2,6	-6,8%	-6,6%	
Ménages	216,7	228,8	259,0	345,8	407,3	417,3	432,1	451,8	462,0	13,4%	2,2%	
Crédits à la consommation	70,5	75,3	85,0	137,8	150,6	153,1	154,5	154,5	152,5	1,2%	-1,3%	
Crédits de trésorerie	65,9	69,7	78,6	127,2	135,9	138,1	139,5	137,8	135,5	-0,3%	-1,7%	
Comptes ordinaires débiteurs	3,8	4,5	5,1	5,2	6,8	6,9	6,8	7,6	7,5	9,3%	-1,0%	
Crédit-bail	0,8	1,0	1,3	5,4	7,9	8,1	8,2	9,1	9,5	20,5%	3,8%	
Crédits à l'habitat	146,1	153,4	173,9	207,3	252,8	263,5	276,9	294,0	306,2	21,1%	4,1%	
Autres crédits	0,2	0,1	0,1	0,7	3,9	0,7	0,7	3,3	3,3	-16,2%	0,1%	
Collectivités locales	3,5	0,9	0,5	2,1	4,3	4,7	5,2	5,1	4,7	9,8%	-6,9%	
Crédits d'exploitation	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Crédits de trésorerie	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Comptes ordinaires débiteurs	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Crédits d'investissement	3,3	0,6	0,4	2,0	4,3	4,6	5,2	5,1	4,7	9,8%	-6,9%	
Crédits à l'équipement	3,3	0,6	0,4	2,0	4,3	4,6	5,2	5,1	4,7	9,8%	-6,9%	
Crédit-bail	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Autres crédits	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Autres agents et CCB non ventilés	6,6	8,2	15,7	23,0	19,7	16,2	17,0	16,4	18,5	-5,8%	12,7%	
Total encours sain	377,9	395,6	464,2	619,1	727,4	745,4	769,0	797,7	818,8	12,6%	2,6%	
Créances douteuses brutes	150,2	128,8	109,1	106,8	90,1	92,6	96,3	95,5	83,9	-6,9%	-12,1%	
Créances douteuses nettes	32,1	24,7	17,3	14,9	13,7	15,8	18,8	18,4	18,5	34,5%	0,4%	
dont entreprises	28,1	22,1	14,3	11,1	8,7	10,2	11,0	10,5	10,1	16,0%	-3,3%	
dont ménages	4,0	2,5	2,9	3,7	5,0	5,5	7,6	8,0	8,2	62,9%	2,6%	
Provisions	118,1	104,1	91,8	91,9	76,4	76,8	77,5	77,1	65,5	-14,3%	-15,1%	
Total encours brut	528,2	524,4	573,3	725,9	817,5	838,1	865,3	893,3	902,7	10,4%	1,1%	
Taux de créances douteuses	28,4%	24,6%	19,0%	14,7%	11,0%	11,1%	11,1%	10,7%	9,3%	-1,7	-1,4	
Taux de provisionnement	78,6%	80,9%	84,2%	86,0%	84,8%	82,9%	80,5%	80,7%	78,0%	-6,8	-2,7	

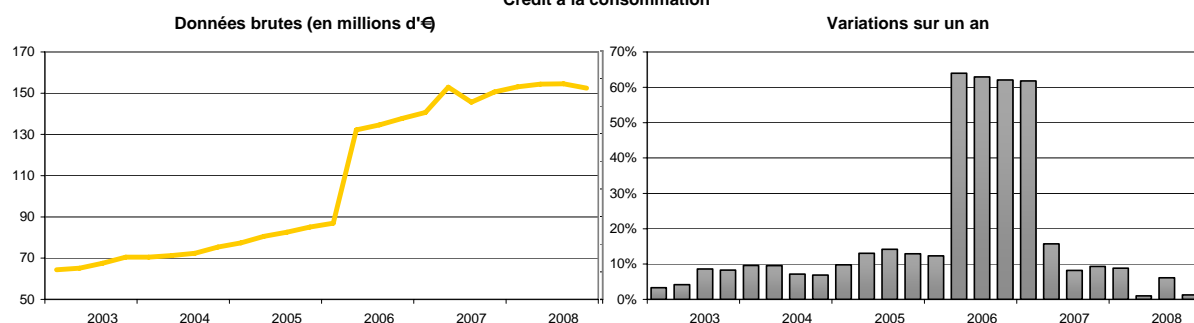


L'endettement des ménages

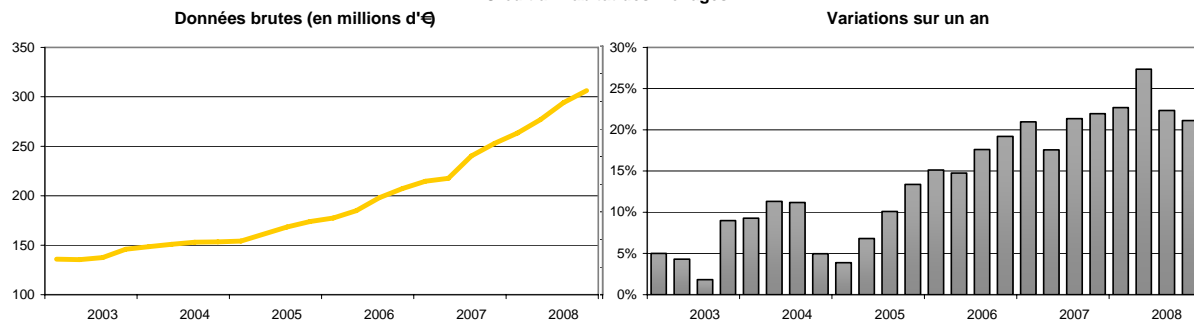
Encours de crédit sain



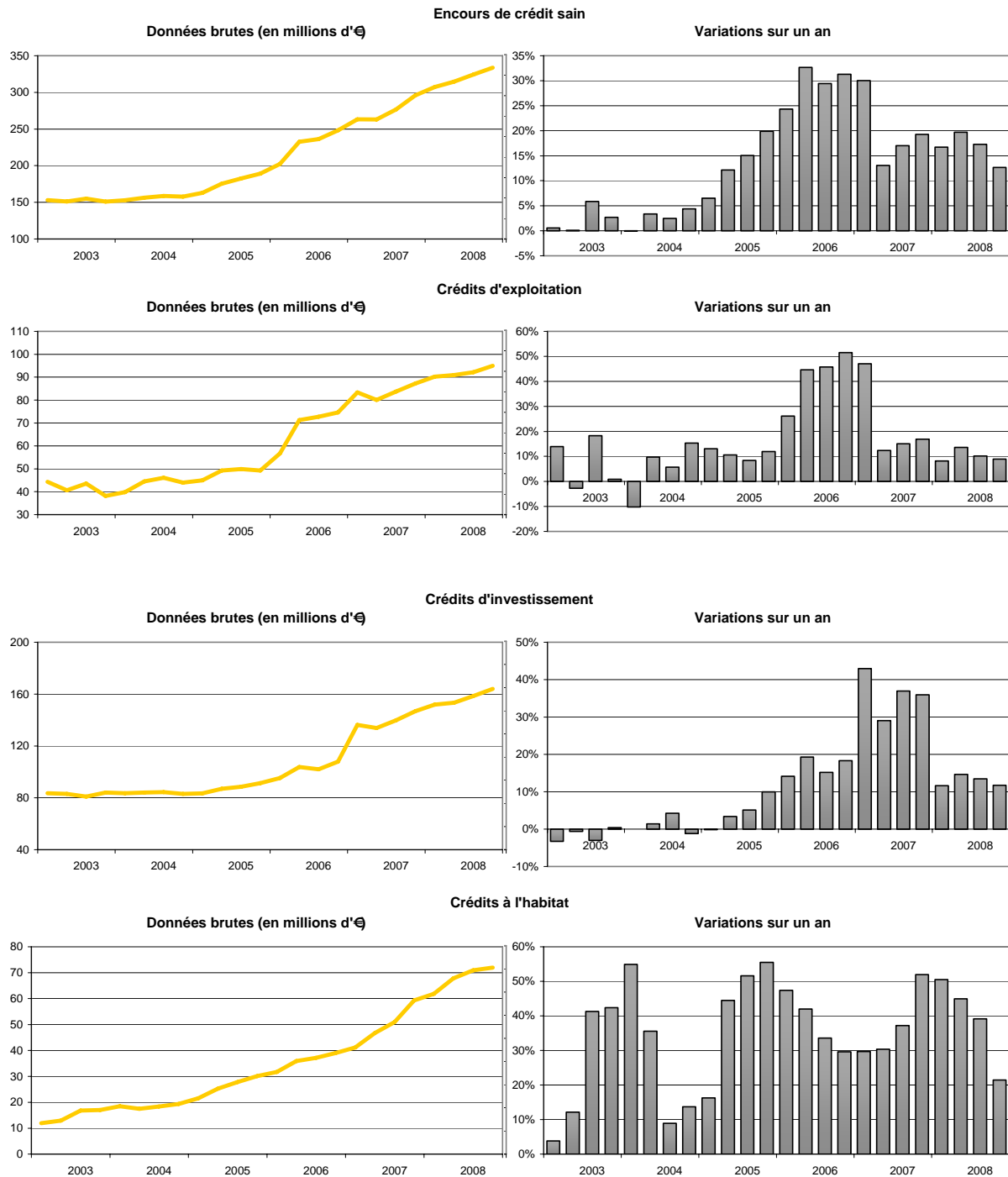
Crédit à la consommation



Crédit à l'habitat des ménages



L'endettement des entreprises

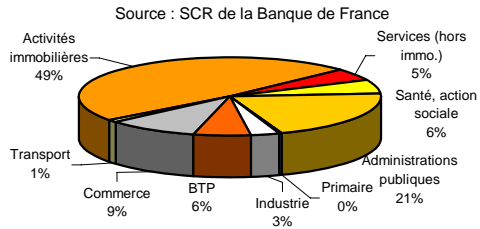


5-2 Les concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

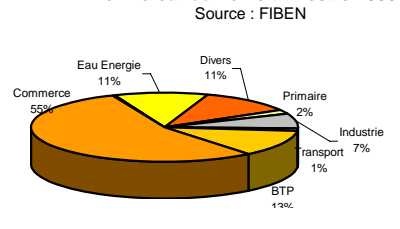
	Montants en millions									Variations	
	déc-03	déc-04	déc-05	déc-06	déc-07	mars-08	juin-08	sept-08	déc-08	1 an	1 trim.
Entreprises	609,0	622,1	673,5	849,3	938,1	964,4	996,6	1040,6	1081,0	15,2%	3,9%
Crédits d'exploitation	38,1	44,6	49,5	83,6	91,7	100,2	105,3	103,8	108,6	18,5%	4,6%
Créances commerciales	6,5	6,8	7,1	12,6	9,2	8,4	15,4	12,0	12,2	33,2%	1,5%
Crédits de trésorerie	14,7	19,0	20,3	39,1	46,9	53,6	52,6	52,4	53,5	14,1%	2,2%
dont entrepreneurs individuels	5,3	7,1	7,1	9,3	11,2	11,1	10,6	9,8	10,0	-10,9%	1,8%
Comptes ordinaires débiteurs	16,9	18,8	22,1	31,9	35,6	37,6	36,7	38,6	42,0	17,9%	8,9%
Affacturage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,9	0,9	ns	ns
Crédits d'investissement	87,6	83,5	91,8	174,5	268,5	275,4	293,3	320,0	345,3	28,6%	7,9%
Crédits à l'équipement	81,6	75,6	80,6	127,3	202,9	209,6	226,6	246,9	259,0	27,7%	4,9%
dont entrepreneurs individuels	15,1	12,9	12,1	20,6	22,5	24,2	22,4	23,1	23,2	2,8%	0,4%
Crédit-bail	5,9	7,9	11,2	47,1	65,6	65,8	66,8	73,0	86,3	31,5%	18,1%
Crédits à l'habitat	468,9	480,5	512,0	563,3	574,1	584,5	594,5	613,2	623,7	8,6%	1,7%
Autres crédits	14,4	13,5	20,1	27,9	3,8	4,2	3,5	3,7	3,4	-8,8%	-6,4%
Ménages	285,5	290,5	323,7	418,1	495,1	507,5	524,8	545,0	555,8	12,3%	2,0%
Crédits à la consommation	82,2	86,9	97,2	152,5	169,0	171,7	173,1	173,3	171,1	1,3%	-1,3%
Crédits de trésorerie	77,7	81,4	90,8	141,8	154,2	156,7	158,1	156,6	154,1	-0,1%	-1,6%
Comptes ordinaires débiteurs	3,8	4,5	5,1	5,2	6,9	6,9	6,8	7,6	7,5	9,0%	-1,1%
Crédit-bail	0,8	1,0	1,3	5,4	7,9	8,1	8,2	9,1	9,5	20,5%	3,8%
Crédits à l'habitat	203,2	203,5	226,4	264,9	322,3	335,1	350,9	368,3	381,5	18,4%	3,6%
Autres crédits	0,2	0,1	0,1	0,7	3,9	0,8	0,7	3,3	3,3	-16,2%	0,1%
Collectivités locales	166,0	170,2	220,0	272,1	258,0	246,9	239,9	241,5	304,1	17,9%	25,9%
Crédits d'exploitation	0,2	0,2	0,0	1,4	0,5	0,5	0,5	0,4	2,5	ns	ns
Crédits de trésorerie	0,1	0,1	0,0	1,4	0,5	0,5	0,5	0,3	2,5	ns	ns
Comptes ordinaires débiteurs	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0%	0,0%
Crédits d'investissement	140,1	147,1	192,4	232,5	255,1	244,1	239,0	240,4	300,6	17,8%	25,1%
Crédits à l'équipement	140,1	147,1	192,4	232,4	254,7	243,6	238,5	239,8	300,1	17,8%	25,1%
Crédit-bail	0,0	0,0	0,0	0,1	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	9,1%	-6,5%
Crédits à l'habitat	18,5	17,6	24,3	32,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Autres crédits	7,3	5,2	3,3	6,1	2,3	2,3	0,3	0,8	1,1	-54,6%	33,9%
Autres agents et CCB non ventilés	38,4	64,3	69,2	70,5	58,8	50,6	39,4	28,4	36,1	-38,6%	27,1%
Total encours sain	1 099	1 147	1 286	1 610	1 749	1 768	1 800	1 854	1 977	13,0%	6,6%
Créances douteuses brutes	168,9	148,5	125,5	143,1	106,9	115,6	123,3	125,4	102,1	-4,4%	-18,6%
Créances douteuses nettes	50,7	44,3	33,7	51,3	30,5	38,8	45,8	48,3	36,7	20,4%	-24,1%
dont entreprises	36,4	34,6	24,1	42,1	20,3	27,8	31,8	27,0	20,2	-0,5%	-25,1%
dont ménages	13,6	9,7	9,0	9,0	9,5	9,8	11,8	12,1	13,0	ns	ns
Provisions	118,2	104,1	91,8	91,9	76,4	76,8	77,5	77,1	65,5	-14,3%	-15,1%
Total encours brut	1 268	1 296	1 412	1 753	1 856	1 884	1 923	1 980	2 079	12,0%	5,0%
Taux de créances douteuses	13,3%	11,5%	8,9%	8,2%	5,8%	6,1%	6,4%	6,3%	4,9%	-0,8	-1,4
Taux de provisionnement	70,0%	70,1%	73,2%	64,2%	71,5%	66,5%	62,9%	61,5%	64,1%	-7,4	2,6

6- Les risques sectoriels

Répartition des risques par secteur au 31/12/2008

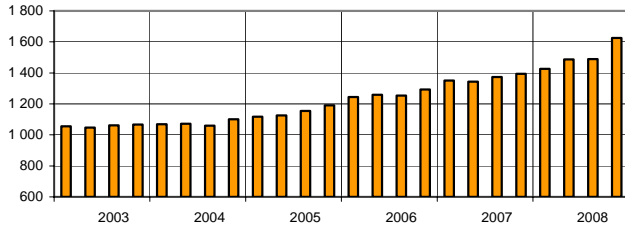


Répartition par secteur des incidents de paiement sur effets en valeur au 4ème trimestre 2008

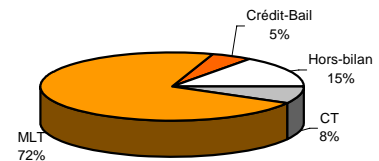


Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

en millions d'€

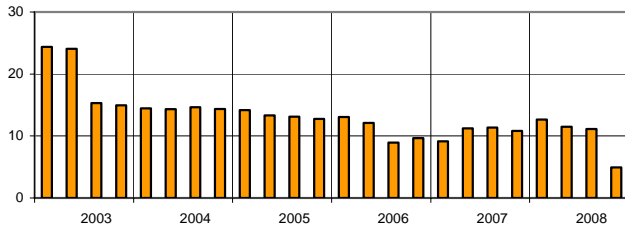


Structure en %

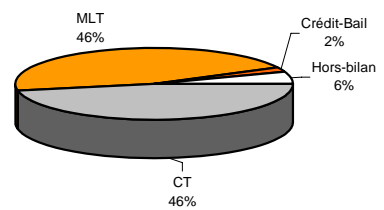


en millions d'€

Secteur primaire

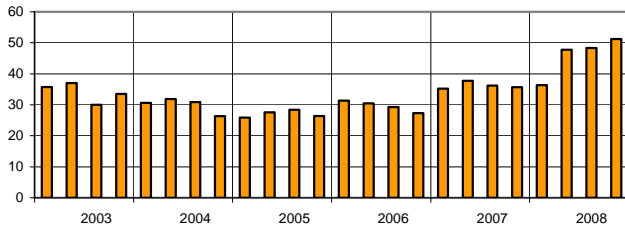


Structure en %

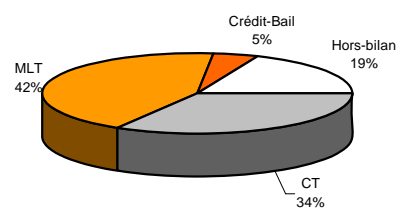


en millions d'€

Industrie

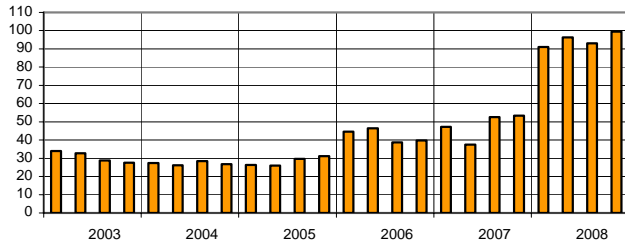


Structure en %

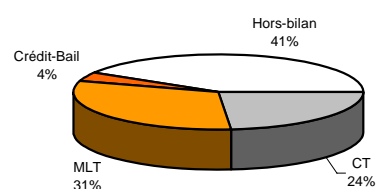


en millions d'€

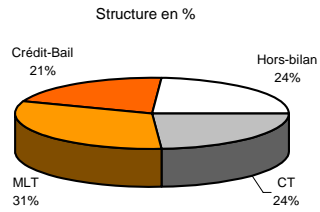
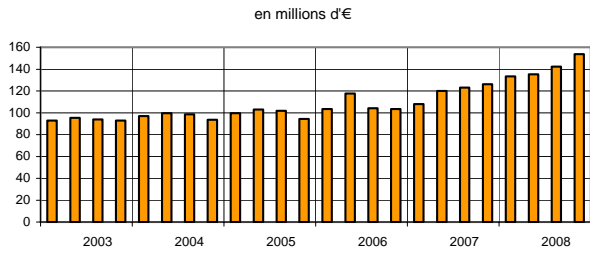
Construction



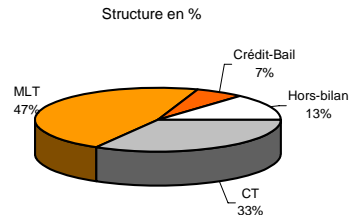
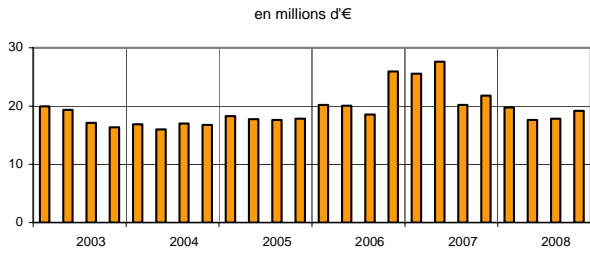
Structure en %



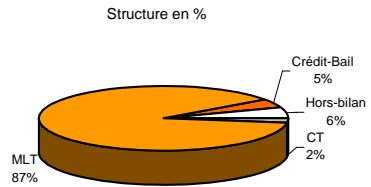
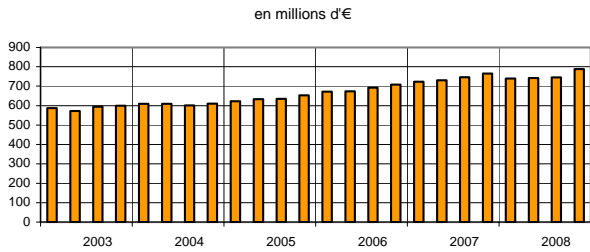
Commerce



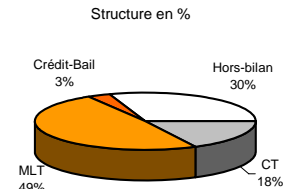
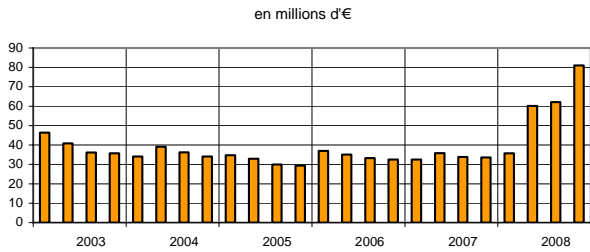
Transport



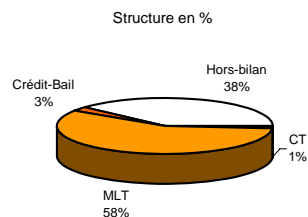
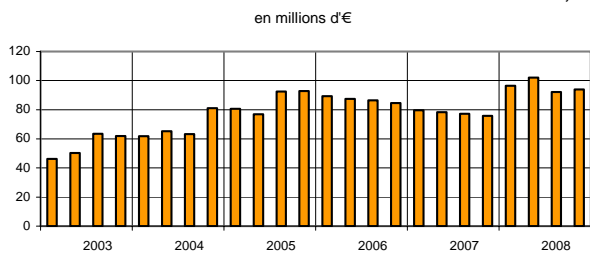
Activités immobilières



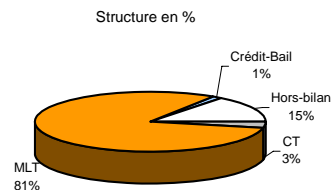
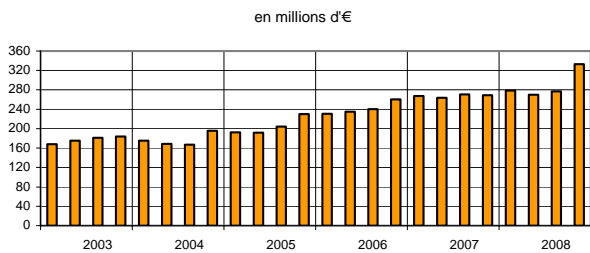
Services (hors immobilier)



Santé, action sociale



Administrations publiques

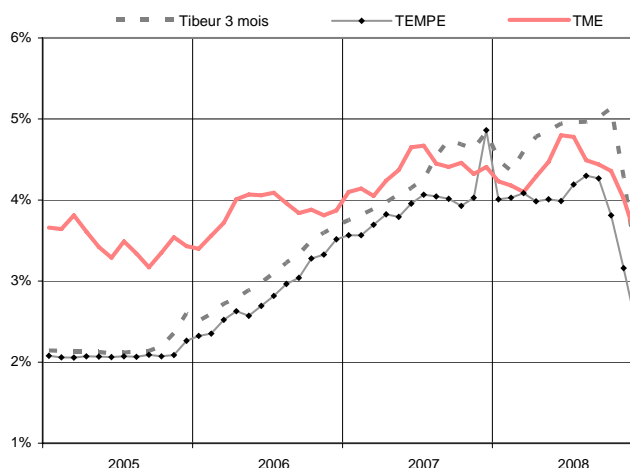


7- Rappel des taux

7-1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (11/03/09)	1,50%
Taux de la facilité de dépôt (11/03/09)	0,50%
Taux de la facilité de prêt marginal (11/03/09)	2,50%

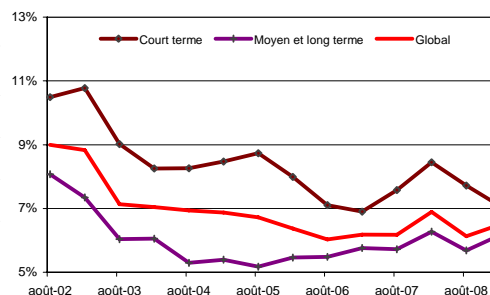
TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er février 09)		
Livret A et bleu	LDD	LEP
2,50%	2,50%	3,00%
PEL*	CEL*	
2,50%	1,75%	
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2008 (JO du 23/02/08)		3,99%
ANNEE 2007 (JO du 21/02/07)		2,95%



7-3 L'enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés en %	Fév. 2007	Août 2007	Fév. 2008	Août. 2008	Fév. 2009	Variation en pts	
						6 mois	1 an
Crédits à CT	6,90%	7,58%	8,45%	7,72%	7,06%	-0,66	-1,39
Crédits à MT et LT	5,76%	5,72%	6,27%	5,68%	6,18%	0,5	-0,09
ENSEMBLE	6,18%	6,17%	6,89%	6,13%	6,50%	0,37	-0,76

Source : IEDOM Guyane



7-4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (ou TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. Calculés trimestriellement, les seuils de l'usure s'appliquent pour une durée de trois mois et sont publiés au journal officiel.

L'article 32 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

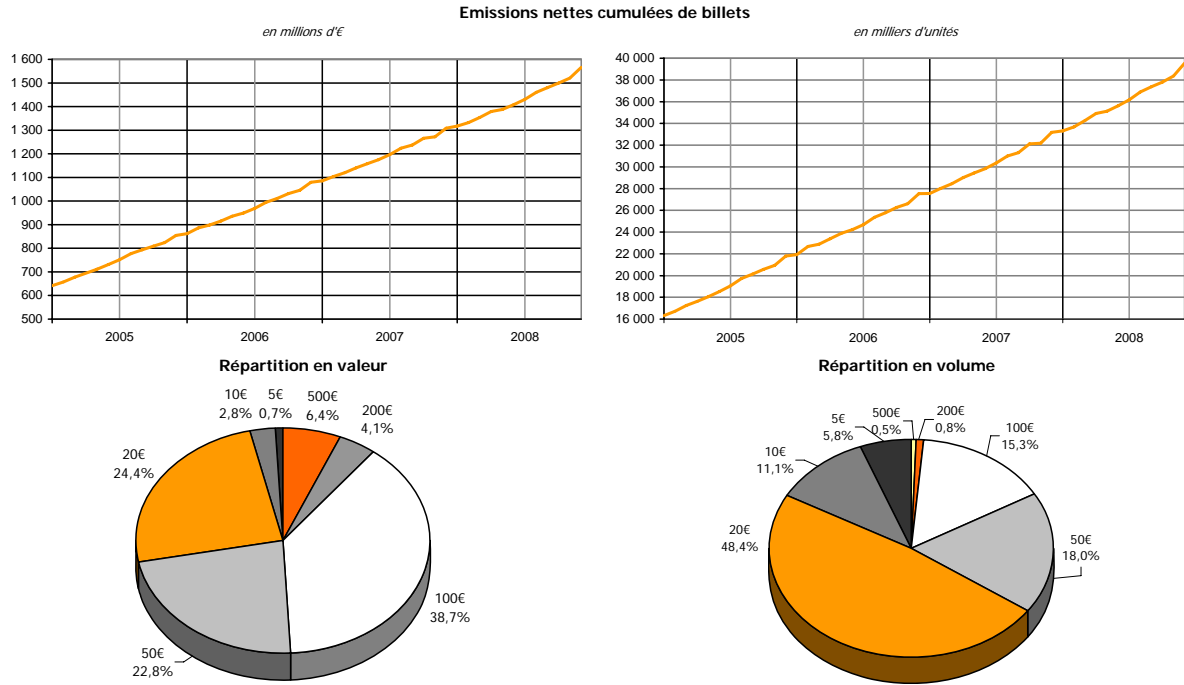
Catégorie	Plafonds de l'usure applicables sur la période						
	4T2007	1T2008	2T2008	3T2008	4T2008	1T2009	
PARTICULIERS	<u>Prêts immobiliers</u>						
	- Prêts à taux fixe	6,63%	7,12%	7,25%	7,31%	7,36%	7,80%
	- Prêts à taux variable	6,72%	7,05%	7,16%	7,19%	7,46%	7,80%
	- Prêts relais	6,53%	7,00%	7,25%	7,24%	7,53%	7,72%
	<u>Autres prêts</u>						
	- Prêts <=1524 €(*)	20,49%	20,88%	20,60%	20,76%	21,09%	21,32%
ENTREPRISES	- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 € (*)	19,80%	20,16%	20,48%	20,51%	20,72%	21,11%
	- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €	9,04%	9,39%	9,60%	9,68%	9,77%	9,92%
	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament						
	- Prêt d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux fixe						
	- Prêts d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux variable						
- Découvert en compte (**)	14,61%	14,71%	14,29%	14,25%	14,17%	14,55%	
- Autres prêts d'une durée initiale inf. ou égale à 2 ans							

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

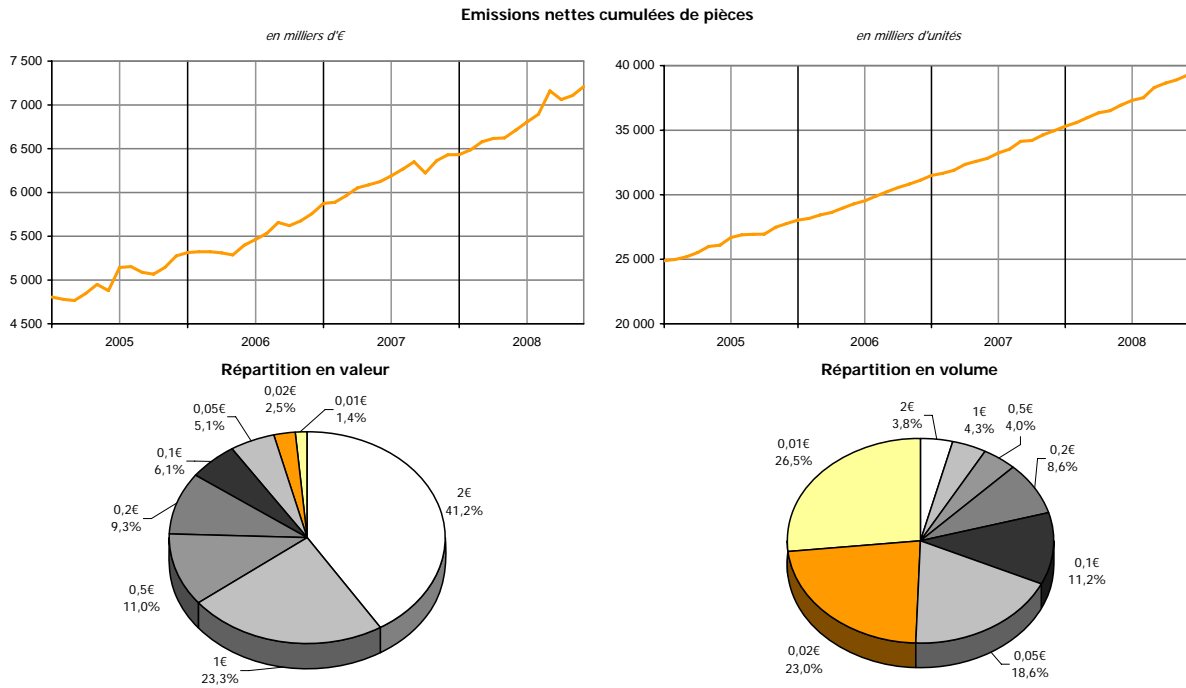
(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

8- Monnaie fiduciaire

8-1 Emission mensuelle de billets euros



8-2 Emission mensuelle de pièces euros



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Sandra BURIN - HO CAN SUNG

Stéphane ATTALI

Jean-Pierre DERANCOURT

INSTITUT D'EMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
8, rue Christophe Colomb – B.P. 6016 – 97306 Cayenne Cedex

Téléphone : 0594.29.36.50 – télécopie : 0594.30.02.76

Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Y. BARROUX
Responsable de la rédaction : JP. DERANCOURT
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer le 16 Mars 2009
Dépôt légal : 16 mars 2009- n° ISSN : 0296-3116